AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE DLP 2-7-68 798947

ÉDITION DE LA STATION DE CLERMONT-FERRAND
(Tél. 92-97-11 - Postes 440 & 449)
(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, HAUTE-VIENNE, PUY-DE-DOME)

ABONNEMENT ANNUEL
25,00 F

Régie de Recettes D.D.A. - Sous-Régisseur de la Protection des Végétaux - Cité Administrative - 63 CLERMONT-FERRAND.
C. C. P. : CLERMONT-FERRAND 5.503-17

Supplément n° 3 au Bulletin n° 93 de JUIN 1968.-

A V E R T I S S E M E N T.-

V I G N E

MILDIOU.-

Les pluies du 23 Juin - importantes localement - ont permis de nouvelles attaques à partir des germes existants. Les invasions correspondantes seront visibles dès le 30 Juin.

Il est conseillé de traiter soigneusement les vignes juste avant cette date.

I N F O R M A T I O N S.-

V I G N E

OIDIUM.-

Effectuer un traitement, par poudrage, pendant la floraison.

POMMES DE TERRE

MILDIOU.-

Un traitement à effectuer dès réception de ce bulletin est conseillé. S'il y a lieu, intervenir en même temps contre le Doryphore.

A R B R E S   F R U I T I E R S

POU DE SAN JOSE.- Département de l'Allier : Zone contaminée et zone de protection.

L'éclosion des larves de la première génération de cette cochenille est en cours. La lutte contre ce ravageur étant obligatoire dans les zones contaminées et dans les zones de protection ; dans les vergers intéressés, effectuer un traitement au cours de la première semaine de juillet, et le renouveler à partir du 20 Juillet.

Utiliser un Oléoparathion ou un produit à base de D.D.T. en émulsion huileuse. Respecter le délai légal de 15 jours, après le dernier traitement, pour consommer les fruits et légumes ayant été atteints par ces insecticides.

Clermont-Ferrand, le 26 Juin 1968.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles

A. LECLERC.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :

P. DENIZET.

Imprimerie de la Station de CLERMONT-FERRAND

Directeur-Gérant : L. BOUYX.

P204

Tirage n° 691 du 26 Juin1968 - 2 000 exemplaires - ABONNEMENT 1968 - Expédition n° 16.